

Les métiers du bâtiment au service du développement durable...



L'équipe d'appui aux entrepreneurs :

Lionel DUJARDIN - Encadrant technique

David DUTHEIL - Comptable

Sylvie ERRARD - Chargée de développement

Séverine LEBOIDRE - Assistante administrative et comptable

Zone Artisanale - 50750 CANISY

Tél. 02.33.77.01.29

accueil.leschantiersdedemain@orange.fr



Vous possédez un savoir-faire dans le bâtiment ?

Coopérative de bâtisseurs innovants



Coopérative d'activité et d'emploi®

Les Chantiers de Demain

Créez votre activité !



Une Coopérative d'Activité et d'emploi[®] ...

spécialisée dans les métiers du bâtiment...

inscrite dans le développement durable !



Pourquoi ?

Pour permettre aux créateurs et créatrices de tester en "grandeur réelle" leur projet d'activité dans le bâtiment.



Pour qui ?

Pour toute personne qui veut créer son emploi en développant une activité économique, mais qui ne souhaite pas ou ne s'estime pas prête à créer immédiatement une entreprise.



Quels projets ?

Pour tous les projets dans la construction, la rénovation, la performance énergétique, l'aménagement paysager...



Conditions d'accès ?

Posséder un savoir-faire et être motivé pour créer son propre emploi. La coopérative permet de tester les projets sur le terrain et de vérifier leur capacité à dégager un revenu.

Testez

vos activités en grandeur réelle

Vérifiez

la faisabilité de votre projet

Bénéficiez

d'un hébergement juridique, fiscal et comptable, d'une garantie responsabilité professionnelle décennale

Développez

vos activités sous statut salarié

Améliorez

vos capacités d'entrepreneur

Intégrez

un réseau d'entrepreneurs plutôt que d'être isolé face à la création d'entreprise



Le premier contact

Réunion d'information collective pour faire connaissance avec la coopérative d'activité (sur inscription).



La rencontre personnalisée

Des entretiens individuels pour connaître votre projet et vérifier que la coopérative est la réponse adaptée.



La session d'accueil collective

Acquisition des bases du métier d'entrepreneur, appropriation du fonctionnement de la coopérative, perfectionnement, qualité, normes et sécurité.



L'accompagnement et la formation

Développer votre activité et votre autonomie en bénéficiant des conseils de l'équipe. Être formé en écoconstruction (matériaux, savoir-faire...). Vous inscrire dans une démarche Feebat, RGE, Qualibat...

